

Bonjour,

Ci-après vous retrouverez un résumé de la réunion du CSE de notre établissement de ce mercredi 29 avril ainsi que l'analyse FO, des annonces du 1er ministre. L'équipe FO vous souhaite une bonne lecture et restons à votre disposition pour toutes questions ou tous problèmes.

### **PROJET DE MODULATION D'HORAIRE SUR ALSTOM VPF**

Services/personnels concernés : Méthodes « aval », Technicien maintenance, coordinateurs logistique, TQI, production, Techniciens essais.

#### **Modulation basse :**

**Du Lundi 11 mai au Vendredi 26 juin 2020 (prolongation possible)**

On laisse 1h entre les 3 postes:

6H - 13H

14H - 21H

22H - 5H

Donc **44 minutes** en moins par poste

→ 7 semaines à 32 jours travaillés x 44 min , il y aura 23h28 en modulation basse,

#### **Modulation Haute :**

**A partir de Septembre 2020** (5 semaines de modulation haute)

FO a remonté les remarques de salariés ainsi que leurs propositions pour éviter (ou limiter) la modulation notamment le fait de faire des journées d'une durée « normale » : La Direction a refusé cette proposition en expliquant que cette solution ne permettait pas d'avoir 1H00 d'écart entre équipes nécessaire selon elle pour désinfecter notamment les vestiaires.

FO et les 2 autres OS du site ont soulevé les grosses inconnues sur le fonctionnement et la situation d'ici la fin d'année ainsi que les difficultés, pour tous, de gestions des modulations hautes.

*VOTE : 10 votes contre, 8 abstentions, aucun vote favorable...*

### **INVESTISSEMENTS (INFORMATION/CONSULTATION) SUR LE REALISE 2019/20 ET LE PREVISIONNEL 2020/21 POUR ALSTOM VPF.**

FO a constaté une amélioration aux niveaux des investissements par rapport aux années précédentes ou notre avis était négatif. Toutefois tout n'est pas parfait et il y a eu certains soucis ... Concernant le prévisionnel 2020/21 les incertitudes sont trop nombreuses. *Les élus FO se sont donc abstenus lors du vote en encourageant la Direction à poursuivre les efforts. Les élus des autres OS ont voté pour.*

### **ACTIVITE PARTIELLE (CHOMAGE PARTIEL) SUR ALSTOM VPF**

Selon la Direction la « gestion » se passe plutôt bien et, globalement, selon elle, le fait que la charge de travail réelle soit insuffisante pour certains salariés, y compris en télétravail, serait « partagé »...

Côté FO nous avons dit que les retours que nous avions étaient nettement moins tranchés, certains salariés ne comprenant pas qu'on les fasse chômer certains jours alors qu'il y a urgence sur certaines tâches.

Nous sommes également intervenus concernant les salariés de certains services tel les méthodes/indus ou nous avons demandé, dans le cas d'activité partielle dû à un manque de charge, de voir s'il on ne pouvait pas les occuper à travailler sur l'amélioration des postes de travail.

====> suite

====> **suite** Nous avons, pour FO, également rappeler que le fait d'être en activité partielle (chômage partiel) ne devait pas se traduire pour les salariés concernés par une forme d'astreinte.

Nous avons également rappelé que travail pendant qu'on chôme ou pendant ses congés était illégal... et qu'on espérait qu'aucun responsable n'aurait l'arrière-pensée de pousser des salariés en télétravail, concernés, par de l'activité partielle, à travailler alors qu'ils ont été mis au chômage partiel !

[La Direction a confirmé le caractère illégal d'une telle situation lors de la réunion du CSE...](#)

### **ANNONCES DU PREMIER MINISTRE, ANALYSE FO**

FO a suivi avec attention la présentation par le Premier ministre du plan dit de «déconfinement» du gouvernement et constaté que le premier ministre a souligné lui-même, que demeurent de nombreuses incertitudes et questions sur le déconfinement.

Compte tenu en particulier de l'enjeu de transports collectifs sécurisés, des modes de restauration, des modalités de reprises différenciées de l'école,... effectivement beaucoup d'incertitudes restent.

FO continue d'appeler depuis le début de la crise sanitaire à la vigilance et à ce que la progressivité ne se traduise pas en précipitation au risque de mettre en balance la santé des salariés.

Cela vaut pour la disponibilité effective des équipements de protection individuels, comme pour le respect effectif des gestes barrières. A ce sujet, FO réaffirme le rôle incontournable qu'avaient les CHSCT dont elle revendique la remise en place en tant qu'instance.

Concernant les tests, FO note que leur utilisation à plus grande échelle vise à identifier les personnes infectées et les personnes contacts conduisant à l'isolement de ces personnes et de leurs entourages potentiellement porteurs. FO s'interroge sur les risques de stigmatisation et de discrimination, ainsi que sur les conséquences en matière d'emploi et de statut des salariés potentiellement concernés.

Dans ce contexte FO estime que les dispositions d'activité partielle doivent être prolongées au-delà du 1er juin et qu'il y a urgence à revenir aux dispositions de l'assurance chômage négociées en 2017.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi augmente d'ores et déjà de façon importante, FO réaffirme son appel à la suspension de toute procédure de licenciement et son opposition aux dispositions dérogatoires au temps de travail et aux délais de consultation des CSE prévues dans les ordonnances de l'état d'urgence sanitaire.

Concernant l'incitation à la prolongation du télétravail, FO rappelle l'importance d'un droit à la déconnexion. De même, FO a été partie prenante de l'initiative de l'ouverture d'une négociation sur la santé au travail qui aurait dû démarrer en mars dernier au niveau national. Cette demande demeure d'autant plus d'actualité.

Le Premier ministre ayant annoncé la rencontre avec les organisations syndicales et patronales prévue jeudi, FO fera part à nouveau de ses attentes et revendications telles qu'affirmées dans sa déclaration du 20 avril dernier, y compris au regard des libertés individuelles et collectives.

*L'équipe FO-VPF vous remercie pour votre intérêt et vous souhaite, par avance, un bon week-end de 1<sup>er</sup> mai qui est dans de nombreux pays la journée des travailleurs et des revendications.*

*Prenez soins de vous et de vos proches.*